

HEXO reçoit un avis relatif à son inscription au NYSE

OTTAWA, 13 mai 2020 -- HEXO Corp (« **HEXO** », ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui que le 7 avril 2020 la Société a reçu un avis écrit de la Bourse de New York (le « **NYSE** ») indiquant que la Société ne satisfaisait pas actuellement à la norme de maintien de la cotation en bourse du NYSE à 1 dollar US (la « **norme de cotation** ») en raison de la chute du cours de clôture moyen de ses actions ordinaires au NYSE en dessous de 1 dollar US au bout de 30 jours de négociation consécutifs. L'émission de cet avis n'était pas discrétionnaire et se fait automatiquement lorsque le prix de l'action d'une société cotée tombe en dessous de la norme de cotation.

En vertu des règles du NYSE, la Société peut se conformer de nouveau à la norme de cotation des prix et éviter d'être radiée de la cote si, dans les six mois suivant la date de l'avis de la part du NYSE, ses actions ordinaires ont un cours de clôture le dernier jour de bourse d'un mois civil et un cours de clôture moyen sur 30 jours de négociation en bourse consécutifs d'au moins 1 dollar US par action. Dans le cas où la Société n'aurait pas réussi à se mettre en conformité à la fin de cette période de remédiation de six mois, le NYSE entamera des procédures de suspension et de retrait de la cote. En réponse à la pandémie de la COVID-19, le NYSE a déposé auprès de la Securities and Exchange Commission la SEC un règlement qui est entré en vigueur le 21 avril 2020 pour alléger la norme de cotation des prix, selon lequel la période remédiation est prolongée jusqu'au 30 juin 2020. À la suite de cette décision, la Société a actuellement jusqu'au 16 décembre 2020 pour rétablir la conformité avec la norme de cotation. La Société prévoit de rétablir la conformité avec la norme de cotation et de continuer à préserver l'accès à un large éventail d'investisseurs, de capitaux propres et de liquidités de négociation grâce à sa cotation au NYSE. La Société envisage des options pour se conformer à nouveau à la norme, y compris un regroupement d'actions, si nécessaire. Les actions ordinaires continueront à être cotées et négociées au NYSE sous le symbole « **HEXO** », pendant la période remédiation applicable, sous réserve du respect des autres normes de maintien de la cotation du NYSE, mais le NYSE a attribué un indicateur « **.BC** » au symbole pour indiquer que la Société est en dessous de la norme de cotation du NYSE. Cet indicateur sera supprimé dès que la Société sera jugée conforme aux normes de cotation du NYSE.

La non-conformité à la norme de cotation des prix n'affecte pas les activités commerciales de la Société ni ses obligations de déclaration aux autorités de régulation des valeurs mobilières, ni la poursuite de la cotation et de la négociation des actions ordinaires à la Bourse de Toronto, ni la violation ou la survenance d'un cas de défaut dans le cadre de l'un des accords conclus par la Société avec ses prêteurs.

À propos d'HEXO Corp

HEXO Corp est une entreprise primée de biens de consommation qui conçoit et distribue des produits innovateurs de cannabis destinés au marché mondial. Grâce à sa stratégie commerciale en étoile, HEXO Corp s'associe à des entreprises du Fortune 500, leur apportant la valeur de sa marque, sa technologie d'isolement des cannabinoïdes, son infrastructure sous licence et son expertise en réglementation, et tirant parti à son tour de leurs réseaux et capacités de distribution. L'entreprise dessert le marché canadien du cannabis destiné aux adultes avec ses marques HEXO Cannabis, Up Cannabis et Original Stash, ainsi que le marché médical avec HEXO Médical. Pour plus d'informations, visitez le site hexocorp.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (« énoncés prospectifs »), y compris des énoncés relatifs, mais sans s'y limiter, à : les attentes de HEXO quant à son retour à la conformité avec la norme de cotation; le fait que si, à l'expiration de la période de remédiation applicable, HEXO ne rétablit pas la conformité, le NYSE entamera des procédures de suspension et de retrait de la cotation ; et le fait que le non-respect de la norme de cotation du NYSE n'affecte pas les activités commerciales d'HEXO, ses obligations de déclaration aux autorités de réglementation des valeurs mobilières ou la poursuite de la cotation et de la négociation des actions ordinaires d'HEXO à la Bourse de Toronto. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines attentes et hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes connus et inconnus et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, la performance et les réalisations diffèrent sensiblement de ceux qui y sont anticipés. Ces énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de performance ou de résultats futurs.

Une analyse plus complète des risques et des incertitudes auxquels la Société est confrontée est présentée dans le supplément de prospectus et le prospectus de base simplifié, dans la déclaration d'enregistrement et dans les autres documents d'information continue de la Société qui sont possibles de consulter sur SEDAR à www.sedar.com et sur EDGAR à www.sec.gov. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. La Société décline toute intention ou obligation, sauf dans la mesure où ce serait exigé par la loi, de mettre à jour ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Relations avec les investisseurs

Jennifer Smith
1-866-438-8429

invest@HEXO.com
www.hexocorp.com

Relations avec les médias

(819) 317-0526

media@hexo.com